

●●● Gestion opérationnelle des déchets

Distinguer les modalités de la gestion des déchets d'activités économiques en France pour se mettre en conformité avec la réglementation

Code
600045

Durée
1 jour / 7 heures

Tarif Inter*
995 € HT

*Repas inclus (en présentiel)

PUBLIC

Responsables QSE – Responsables services généraux – Responsables Logistique – Responsables achats – Toute personne nouvellement en charge de la gestion des déchets dans son organisation : industries, activités tertiaires, services, commerces, collectivités, administrations

PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis nécessaire

NIVEAU D'EXPERTISE

Fondamentaux

LES POINTS FORTS

Animation par des formateurs aguerris à l'optimisation de la gestion des déchets en entreprise et à la sensibilisation du personnel au tri

Formation opérationnelle alternant apports réglementaires et retours d'expérience de leur traduction sur le terrain

Vidéos illustrant concrètement les filières de gestion disponibles en France

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Dispositif de formation structuré autour du transfert des compétences
- Acquisition des compétences opérationnelles par la pratique et l'expérimentation
- Apprentissage collaboratif lors des moments synchrones
- Parcours d'apprentissage en plusieurs temps pour permettre engagement, apprentissage et transfert
- Formation favorisant l'engagement du participant pour un meilleur ancrage des enseignements

SATISFACTION ET EVALUATION

- L'évaluation des compétences sera réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et/ou le formateur selon les modalités de

Objectifs pédagogiques

- Distinguer les familles de déchets et leurs filières de prise en charge
- Comparer les rôles et obligations respectives des différents acteurs, du producteur à l'éliminateur
- Respecter les obligations relatives à la prise en charge et à la traçabilité des déchets

Programme de la formation

Engagement

Vous vous engagez dans votre formation. Connectez-vous sur votre espace participant et complétez votre questionnaire préparatoire. Votre formateur recevra vos objectifs de progrès. Auto-évaluez vos compétences pour suivre vos progrès à l'issue de votre formation.

Distinguer les familles de déchets et leurs filières de prise en charge

Définir les familles de déchets

- Définitions et références
- Caractérisation des déchets en fonction des dernières évolutions des règles de tri
- Exercice pratique : identifier les familles de déchets en fonction des clés de tri réglementaires en vigueur (biodéchets, DEEE, papiers de bureau...)

Identifier les filières de prise en charge adaptées à chaque déchet, y compris pour les produits soumis à la REP

- Décrire la hiérarchisation des niveaux de gestion des déchets :
 - Réemploi et réutilisation
 - Recyclage et valorisation
 - Traitements et stockage
- Exercice pratique : à partir d'exemples concrets, indiquer la filière de prise en charge adaptée à chaque déchet

Comparer les rôles et obligations respectives des différents acteurs, du producteur à l'éliminateur

la formation.

- Evaluation de l'action de formation en ligne sur votre espace participant :
 - ▶ A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de l'évolution de vos compétences par rapport aux objectifs de la formation. Avec votre accord, votre note globale et vos verbatims seront publiés sur notre site au travers d'Avis Vérifiés, solution Certifiée NF Service
 - ▶ A froid, 60 jours après la formation pour valider le transfert de vos acquis en situation de travail
- Suivi des présences et remise d'une attestation individuelle de formation ou d'un certificat de réalisation

ACCOMPAGNEMENT FORMATION À DISTANCE

En cas de nécessité, une assistance technique et pédagogique est joignable entre 8h30 et 18h (jours ouvrés):

- par téléphone : 01 83 10 10 10
- par mail : care-formation@lefebvre-dalloz.fr

Une réponse immédiate est apportée ; si besoin, le demandeur est mis en relation avec un expert dans un délai maximum de 48h.

Analyser la répartition des rôles entre les acteurs de la gestion des déchets

- Responsabilité partagée entre les acteurs de la chaîne de gestion : quels sont les principes applicables ?
- Réorganisation des rôles et des responsabilités avec la REP (responsabilité élargie du producteur)
- Cas particulier de la prise en charge par les services de la collectivité
- Partage de pratiques (vidéo) : visionnage de vidéos illustratives des filières et des organisations existantes (principes de la méthanisation, usine de traitement de batteries, rôles des éco-organismes...) et échanges sur les pratiques usuelles des participants

Comparer les obligations des différents acteurs, du producteur à l'éliminateur

- Gestion interne par le producteur
- Collecte et transport
- Tri et regroupement
- Valorisation et élimination
- Jeu pédagogique : définir les points de vigilance de la gestion pratique des déchets sur la base d'une critique des situations projetées

Respecter les obligations relatives à la prise en charge et à la traçabilité des déchets

S'acquitter des obligations d'information des différents acteurs

- Codification des déchets et des traitements
- Information des différents acteurs (FID, CAP, devis chantiers...)
- Partage d'expérience (documents) : comparer les documents administratifs de prise en charge de différents types de déchets

Analyser les documents de traçabilité applicables à chaque type de déchets

- Justificatifs officiels de prise en charge (BSDD, attestations de recyclage...)
- Utilisation de Trackdéchets
- Les différents registres déchets
- Partage d'expérience (documents) : analyse critique de documents de traçabilité proposés par les stagiaires ou le formateur

Transfert

Votre parcours de formation se poursuit dans votre espace participant. Connectez-vous pour accéder aux ressources, auto-évaluer vos compétences acquises pendant votre formation et faciliter la mise en œuvre de vos engagements dans votre contexte professionnel.

A noter

En amont et en aval de la formation, le positionnement pédagogique sera effectué à l'aide d'un questionnaire d'auto-positionnement.



Prochaines sessions

...

PARIS

- 30 Sep. 2026 – Session Garantie
- 4 Nov. 2026

A DISTANCE

- 30 Sep. 2026 – Session Garantie
- 4 Nov. 2026

